

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

## QUÉBEC

ET

### BULLETIN DES ŒUVRES

DE

#### L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

#### ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00.— Ville de Québec, États-Unis, et Pays  
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

~~~~~

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adre-  
sés à la SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action  
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue  
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

# VIN DE MESSE

## CERTIFICAT

Archevêché de Québec, 1er août 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N. CARDINAL BEGIN ARCH. DE QUÉBEC.

### Extrait de la circulaire du 1er mars 1897.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »



## CASAVANT FRERES

... FACTEURS D'ORGUES ...

Saint-Hyacinthe, Qué.

Au delà de 650 orgues ont été construites par cette Maison, dont 52 à 4 claviers, 147 à 3 claviers, 416 à 2 claviers, etc....

Les plus remarquables sont celles de  
l'église Saint-Paul, Toronto. (Les plus grandes du Canada).  
L'université de Toronto.  
L'église du Saint-Nom-de-Jésus, Maisonneuve.  
L'église Notre-Dame, Montréal.  
L'église Saint-Jean-Baptiste, Montréal.  
La cathédrale de Montréal.  
La basilique de Québec.  
La basilique d'Ottawa.  
La basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré  
Le Grand Opéra de Boston.  
L'église Saint-François-Xavier, New-York.  
La cathédrale de Trois-Rivières.  
La cathédrale de Chicoutimi.  
La cathédrale de Nicolet.

# LE FEU

## DANS LES MAISONS D'EDUCATION

est un danger constant si l'intérieur  
n'est pas recouvert de matériaux  
incombustibles.

---

### **"LINABESTOS"**

est la seule planche murale

#### ENTIÈREMENT A L'ÉPREUVE DU FEU

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; LINABESTOS est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

LINABESTOS est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne "travaille" pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

#### COUTE PEU

Demandez notre livret « D » et échantillons.

---

**LA CIE DES PRODUITS  
D'AMIANTE ET DE CIMENT.  
78, rue St.-Pierre, - QUEBEC.**

Succursales: Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,  
Sydney, C. B.



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les grands avantages des **VERRES TORIQUES** sur les autres verres à lunettes ordinaires personne n'achèterait plus que des **VERRES TORIQUES**. Le foyer de ces verres est presque illimité tandis que dans les verres ordinairement vendus il n'existe guère que dans une partie fort limitée du centre. C'est le verre que tous les vrais oculistes prescrivent parce que c'est vraiment le seul qui donne **ENTIÈRE SATISFACTION**.

**P.-C. Lacasse**

OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE  
40, RUE DE LA FABRIQUE

**Dorure, Argenture, Vernissage à l'Or**

POUR LE CLERGE ET LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES



ORNEMENTS D'ÉGLISES, VASES SACRÉS  
COUTELLERIE, ARGENTERIE DE TABLE, ETC.  
REPARÉS ET REPLAQUÉS A NEUF.

PLACAGE DE MENUS, OBJETS, MÉDAILLES, CHAINETTES, ETC.

PLACAGE EN NICKEL ET REPARATIONS GÉNÉRALES.

Spécialité: **VERNISSAGE A L'OR (VERNIS FRANÇAIS.)**

Vu notre longue expérience en ce genre de travail et le fait que notre usine est la plus considérable du Canada avec notre outillage et nos procédés perfectionnés, nous pouvons faire notre travail à des prix qui ne souffrent pas de **CONCURRENCE**,

**SATISFACTION GARANTIE**

LA COMPAGNIE **ROYAL SILVER PLATE**

A. GIROUX, Gérant. - - 57, ST-GABRIEL, MONTREAL.

**CIERGES ET VINS DE MESSE**

**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES  
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur  
l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges  
pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU  
**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES  
Bell 91  
National 169

**J.-E. LIVERNOIS**

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes  
Brevetés, Parfums, Etc., Etc

**RUE ST-JEAN, - QUÉBEC,**  
CANADA.

LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,  
A QUÉBEC

**N. RIOUX & CIE**

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de  
maisons d'éducation et de membres du clergé.

AUTORISÉE A VENDRE LE VIN DE MESSE.

Nous venons de recevoir une consignation d'Huile d'Olive de la célèbre maison  
Antoine Vial, Marseille.

Bureau: 82 rue St-Pierre      Téléphone 263      Résidence: 15, rue Ste-Julie.

**CHARLES GAGNON,** AGENT ET COURTIFR  
D'ASSURANCES

FEU, VIE, ACCIDENTS, MARINE, Etc.

**LORENZO AUGER**

ARCHITECTE

de l'Association des Architectes de la Province de Québec,  
de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

39, rue St-Jean, Québec



1, Rue St-Jean

LÉVIS.

(Edifice de la Métropolitaine.)

**JOS.-P. OUELLET**

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLÔMÉ : "A. A. P. Q." — et — MEMBRE DE L'I. R. A. Q.

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

Téléphone 177

**GARAND & THIBAUT,** DOREURS,  
ARGENTEURS  
et NICKLEURS

308½, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage  
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée

# TANGUAY & LEBON

Architectes et Evaluateurs

20, RUE D'AIGUILLON

Téléphone 1466.

QUEBEC.

## JOBIN & PAQUET VANDRY & MATTE

**FERBLANTIERS  
- PLOMBIERS -**



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Electricité, Téléphone et Sonneries Electriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Electricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

**ENTREPRENEURS  
DE**

**PLOMBERIE, CHAUFFAGE,  
LUMIÈRE ET CLOCHES  
ÉLECTRIQUES,**

**OUVRAGES EN TÔLE,  
FERBLANC et CUIVRE.**

— ANGLE DES RUES —

St-Jean et d'Youville, Québec.

## LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Tissus en soie couleurs liturgiques: Damas Moires, Taffetas, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

# LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Incorporée par acte du Parlement en juillet 1900)

Capital autorisé - - - - - \$2,000,000.00  
Capital payé et réserve - - - - - 1,650,000.00

Siège Central : 7 et 9, Place d'Armes,  
MONTREAL, Can.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. H. LAPORTE, De la Maison Laporte, Martin & Cie Limitée.  
Vice-Président : M. TANCRÈDE BIENVENU, Adm. Lake of the Woods  
Milling Co., Limited.

## BUREAU DES COMMISSAIRES ET CENSEURS

### DEPT. D'ÉPARGNE

Président : SIR ALEXANDRE LACOSTE, ex-juge en chef de la Cour du  
Banc du Roi.

75 succursales dans les provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.

La Banque est prête à fournir au commerce et à l'industrie l'aide qui lui sera raisonnablement demandée; elle fera l'escompte du bon papier de commerce à des taux raisonnables.

Pour la commodité des artisans et des enfants, des dépôts de toutes sommes depuis \$1. seront acceptés au Département d'Épargne.

Succursale de Québec : LÉON-T. DESRIVIÈRES, GÉRANT.  
93 rue St-Pierre.

# Bovril

## Nutritif et économique

Les mets additionnés de **BOVRIL** acquièrent des propriétés nutritives sans pareilles, tout en restant peu dispendieux. **BOVRIL**, c'est prouvé, tonifie pour dix et vingt fois son équivalent. **BOVRIL** augmente la valeur nutritive des mets; Bovril diminue les dépenses de la cuisine.

ST  
L  
PI

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

## QUÉBEC

ET

### BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

#### SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine, 17. — Les Quarante-Heures, 17.*

**Partie officielle :** Nominations ecclésiastiques, 18.

**Partie non officielle :** Lettre de Son Eminence le cardinal Bégin, 18. — LITURGIE ET DISCIPLINE : Les Prières de Léon XIII après la messe, 20. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE : 22. — À TRAVERS LES DIOCÈSES : Montréal, 24; Ottawa, 26; Rimouski, 27; Chicoutimi, 27; — LES LIVRES, 28.

**Bulletin social :** DOCTRINE : Place à l'Église, 29. — FAITS ET ŒUVRES : l'Internationale en frais de propagande, 30. — La maison du comité régional québécois de l'A. C. J. C., 31.

#### CALENDRIER DE LA SEMAINE

**Dimanche, 17 septembre.** — XIV ap. Pent. et 3 septembre. Du dim.

**Lundi, 18.** — S. JOSEPH DE CUPERTINO, conf.

**Mardi, 19.** — S. JANVIER ET SES SS. COMPAGNONS, mart.

**Mercredi, 20.** — *Jéne. Quatre-Temps (Vigile)*- SS. EUSTACHE ET SES COMPAGNONS, mart.

**Jeudi, 21.** — S. MATHIEU, apôtre. 2<sup>e</sup> cl.

**Vendredi, 22.** — *Jéne. Quatre-Temps.* S. THOMAS DE VILLENEUVE, év. et conf.

**Samedi, 23.** — *Jéne. Quatre-Temps.* S. LIN, pape et mart.

**Dimanche, 24.** — XV ap. Pent. et 4 sept. Du dim.

#### QUARANTE-HEURES

17 septembre, N.-D. de Montauban; Sillery. — 18, N.-D. des Laurentides; St-Léon de Standon. — 19, St-Thomas; St-Raphaël. — 20, St-Lambert; St-Benoît-Labre. — 21, St-Gédéon; St-Bruno. — 22, Ste-Euphémie. — 24, Lac-Noir; St-Philippe de Néri.

---

## PARTIE OFFICIELLE

---

### NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

Par décision de Son Eminence le Cardinal Archevêque :  
M. l'abbé J.-J. HUNT, aumônier de l'Hospice Saint-Joseph de la Délivrance, a été nommé curé de Saint-Jean, Ile d'Orléans.

M. l'abbé GEO. DESJARDINS, curé de Sainte-Martine, a été nommé aumônier de l'Hospice Saint-Joseph de la Délivrance.

---

## PARTIE NON OFFICIELLE

---

### LETTRE DE S. E. LE CARDINAL BÉGIN AU PAPE PIE X

POUR DEMANDER AU SAINT-PÈRE L'INTRODUCTION DE LA CAUSE  
DES RELIGIEUSES MARTYRISÉES A ORANGE  
SOUS LA RÉVOLUTION

*Nous sommes heureux de donner la place d'honneur, comme il convient, dans cette livraison de notre revue, à la lettre écrite par Son Eminence le Cardinal Bégin à Sa Sainteté le Pape Pie X, en 1907, pour demander au Saint-Père l'introduction de la cause des trente-deux Religieuses martyrisées à Orange, dans le diocèse d'Avignon, sous la Révolution. On sait que le distingué collaborateur de la NOUVELLE-FRANCE, Mgr Meffre, est le postulateur de cette cause importante, laquelle vient d'être introduite en cour de Rome par un décret de la Sacrée Congrégation des Rites en date du 6 juin 1916.*

TRES SAINT PERE,

L'Eglise de Québec, la plus ancienne du Canada, ne saurait être insensible ni aux gloires ni aux malheurs de l'Eglise de France dont elle est la fille aînée. Le spectacle des épreuves dont celle-ci est aujourd'hui la victime, nous afflige donc profondément et nous excite à la compassion.

Pénétré aussi d'admiration et de reconnaissance envers Votre Sainteté, qui, au milieu de tant d'écueils dangereux et perfides, sait diriger avec fermeté et d'une main infaillible la barque de Pierre, nous attendons avec confiance des jours meilleurs pour notre ancienne mère patrie. Nous espérons que, de cette terre aujourd'hui si désolée, surgira un jour une nouvelle floraison d'œuvres et de foi pour réjouir le Cœur de l'Epouse du Christ.

Il y a à peine un siècle, la Révolution immolait à sa fureur des milliers de victimes innocentes. Parmi les plus dignes de notre vénération figurent les trente-deux religieuses qui, à Orange, en France, au mois de juillet 1794, furent guillotonnées en haine de la foi. Ames virginales, elles scellèrent généreusement de leur sang l'alliance qu'elles avaient contractée avec le Christ Epoux des Vierges.

Un des prédécesseurs de Votre Sainteté, le Pape Pie VI, de sainte et illustre Mémoire, avait ordonné de recueillir les détails de leur immolation et de leur héroïque témoignage. Le désir du vénérable Pontife a été réalisé ; l'histoire a enregistré les Actes de ces Martyrs de la Révolution Française, et la renommée de leur constance est parvenue jusqu'à nous.

Et voici que de nos jours, le même esprit du mal suscite à l'Eglise de France une épreuve qui, pour être moins sanglante, n'en est que plus subtile et plus perilleuse pour la foi et pour les mœurs. Mais grâce à l'union avec le Siège de Pierre, grâce aux lumières infaillibles de Celui qui gouverne aujourd'hui au nom du Christ, les ruses de l'enfer seront déjouées ; car les évêques et le clergé français, avec l'élite des fidèles, restent fermement attachés au roc sur lequel le Fils de Dieu a bâti son Eglise.

Pour soutenir le courage des Catholiques de France si indignement traités par un gouvernement persécuteur, rien ne semble plus efficace que le souvenir de la constance de leurs ancêtres. Si ces vaillants Serviteurs et Servantes de Dieu sont jugés dignes des honneurs de la béatification, si, par la voix infaillible du Vicaire du Christ, ils acquièrent un nouveau crédit aux yeux de leurs frères de l'Eglise militante, nul doute que par un accroissement dans la puissance de leur intercession, ils ne hâtent le triomphe de la sainte Eglise.

C'est pourquoi, Très-Saint Père, ému de compassion pour mes vénérés frères dans l'Épiscopat et pour leurs ouailles si cruellement éprouvées, et surtout, convaincu de l'héroïcité de la vertu des susdites religieuses d'Orange et de l'authenticité de la haine pour la foi dont elles ont été les victimes, je demande très humblement à Votre Sainteté de daigner autoriser l'introduction du procès de la béatification de ces vierges pleines de courage et de charité. En faisant cette prière, je suis sûr d'être l'interprète de tout le clergé et des fidèles de mon diocèse ; j'exprime également le vœu unanime des familles religieuses qui sont l'honneur et l'exemple de mon troupeau et, en particulier, de la vénérable communauté des Ursulines, qui ont le privilège de compter comme des Sœurs aînées et des membres de leur Institut la moitié de la vaillante phalange dont on espère la glorification. Le berceau de la Nouvelle-France a été le témoin et l'objet de la vigilance et du dévouement de ces vierges apostoliques, et voici bientôt trois siècles qu'elles ne cessent de prodiguer leur zèle pour la formation des personnes de leur sexe, trop heureuses si, après les avoir vues femmes fortes au foyer comme dans le cloître, elles les savaient dignes, comme leurs modèles d'Orange, de sceller au besoin de leur sang la foi de leur baptême.

De Votre Sainteté,  
le très humble, très obéissant  
et très dévoué serviteur en Jésus-Christ,  
L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

## LITURGIE ET DISCIPLINE

### LES PRIÈRES DE LÉON XIII APRÈS LA MESSE

Il y a au sujet des prières après la messe deux réponses récentes de la S. Congrégation des Rites, qui pourront intéresser nos lecteurs, surtout messieurs les Aumôniers.

Comme on le sait, " les prières prescrites par Léon XIII, doivent se dire à toutes les *messes basses ou privées*. Cependant on ne les dit pas aux *messes basses conventuelles*, qui doivent être considérées comme *messes solennelles* (S. C. R., 7 déc. 1888), ni à la *messe basse votive solennelle* du Sacré-Cœur qu'on célèbre le premier Vendredi du mois, ni en général aux *messes basses*, qu'on célèbre avec une *certaine solennité*, comme celles d'une première Com-

munion, d'une Communion générale, d'une Confirmation, d'une Ordination, d'un Mariage, etc., et toutes les fois que la *messe basse* est *liturgiquement et immédiatement* suivie de quelque fonction ou exercice pieux (S. C. R., 20 juin 1913)." Velghe.

On a demandé à Rome : 1° si le prêtre qui célèbre dans l'oratoire d'une communauté religieuse doit omettre les prières de Léon XIII après la messe, lorsque à ce moment même la communauté est occupée à la lecture d'une méditation, ou bien entend une autre messe, ou bien se présente pour recevoir la sainte communion ou bien encore récite des prières en commun ; 2° s'il est permis d'omettre ces prières à la fin de la messe qui est célébrée à l'autel du Saint-Sacrement, si immédiatement après le prêtre doit administrer la Sainte Communion.

La S. Congrégation des Rites, par un décret du 2 juin 1916, a répondu négativement à ces deux questions.

Dans le premier cas il s'agit d'exercices qui sont faits par la communauté et qui n'ont aucune relation directe avec la célébration de la messe, et le célébrant après la messe ne préside pas à ces exercices ; tandis que dans le décret du 20 juin 1913, il s'agit d'exercices faits par les fidèles mais sous la présidence du prêtre, qui alors n'est pas tenu de réciter les prières de Léon XIII. Donc lorsqu'une communauté est occupée à d'autres exercices pieux, le célébrant récite les prières ordinaires avec son serviteur qui tient lieu du peuple.

Dans le second cas, comme la distribution de la sainte communion n'intéresse pas toute l'assistance, le célébrant doit d'abord réciter les prières prescrites, puis distribuer la communion qui n'est que pour l'avantage de ceux qui communient.

C'est le résumé du commentaire des *Ephemerides Liturgicae* sur ce récent décret.

Nous consignons ici quelques renseignements additionnels sur ce même sujet.

A la fête de Noël il faut dire ces prières seulement quand on descend pour quitter l'autel après une première, une seconde ou une troisième messe ; et non pas après chaque messe, quand on en dit deux ou trois de suite au même autel (S. C. R., 10 mai 1895). Il ne faut pas les dire non plus, quand après une première ou une seconde messe, on chante la messe solennelle au même autel (S. C. R., 18 juin 1885).

On peut les dire indifféremment à genoux avant de descendre sur le bord du marchepied, ou après être descendu sur le plus bas degré de l'autel (S. C. R., 11 déc. 1896).

Il faut les dire *immédiatement* après la messe, de manière à n'interposer, entre l'Évangile de saint Jean et ces prières, aucune autre prière ou fonction.

Mgr Battandier fait remarquer qu'il y eut deux éditions des prières de Léon XIII ; c'est la dernière qui est censée être l'édition typique.— Dans la première édition, l'oraison se terminait par les mots *Per Dominum nostrum Jesum Christum* ; d'après la deuxième édition, il faut dire *Per eundem Dominum Nostrum Jesum Christum* : Par le même Jésus-Christ Notre Seigneur.— L'autre différence n'affecte que le texte latin. La dernière édition donne *Joseph* au lieu de *Josepho*, qu'il y avait dans la première.

---



---

### CHRONIQUE DIOCÉSAIN

**Vêture et profession religieuse.** — Jeudi, le 24 août, dans la chapelle du Noviciat des sœurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier, chemin de Ste Foy, il y a eu une cérémonie, de vêture et de profession religieuse, présidée par le R. Père Hudon, S. J., curé de N.-D. du Chemin.

Ont revêtu le saint habit : Mlles M.-Louise Morneau, de St-Jean-Port-Joli, en religion sœur Ste-Catherine de Sienne ; Lédéane Landry, de St-Grégoire de Montmorency, en religion sœur Ste-Elisabeth ; Emilia Fortin, de St-Eugène de l'Islet, en religion sœur St-Eugène ; Anna Massé, de St-Grégoire de Montmorency, en religion sœur Ste-Véronique.

Ont prononcé leurs premiers vœux : sœur St-Jean du Cénacle, de St-Casimir et sœur St-Odilon, de Montmagny.

Ont renouvelé leurs vœux : sœur Marie du Précieux Sang, de St-Jean-Chrysostôme ; sœur Marie-Raphaël, de Ste-Marie, comté, de Kent ; sœur St-Henri, de Bouctouche ; sœur Marie-Madeleine de Jésus, de St-Vallier ; sœur Marie-Philomène, de St-Prime ; sœur Marie-Antoinette, de France ; sœur Marie-Louise, de St-Romuald.

Ont prononcé leurs derniers vœux : sœur Ste-Jeanne-de-Chantal, de St-Basile, sœur Marie de l'Enfant-Jésus, de Bouctouche ; sœur Ste-Madeleine de Pazzi, de Brunswick, Maine ; sœur Marie des Anges, de l'Islet.

**Autre profession religieuse.** — Vendredi matin, le 25 août, avait lieu une cérémonie de profession religieuse dans la chapelle du Couvent des sœurs de la Charité de saint Louis de France, à Bienville.

M. le curé Pelletier a présidé la cérémonie et a prononcé le sermon de circonstance.

Ont fait profession religieuse : Mlles Emma Poulin, de St-Zacharie, en religion sœur Marie-Zacharie ; Emélie Alexandre, de St-Pacôme, en religion sœur Marie-Noëla ; Victoria Hardy, de Pont-Rouge, en religion sœur Marie-Eléonore ; Alice Lessard, de St-Samuel, en religion sœur Marie-Angèle de Jésus ; Emilia Pi-

card, de St-Raphaël, en religion sœur Marie-Raphaël-Marie ; Anna Boulet, de Lac-Noir, en religion sœur Marie-Rose de l'Eucharistie, choristes ; Aurore Tardif, de Charny, en religion sœur Marie-Thérésista, auxiliaire.

**Fête religieuse du Travail.** — Dimanche soir, le 3 septembre, une belle cérémonie religieuse avait lieu dans l'église de Saint-Sauveur à l'occasion de la fête du Travail qui était chômée le lendemain. Sa Grandeur Mgr Roy adressa la parole aux ouvriers, qui étaient venus nombreux commencer la fête aux pieds de Notre-Seigneur, et la cérémonie se termina par le salut du Saint Sacrement.

**Ordinations.**—Vendredi matin, le 8 septembre, Son Eminence le Cardinal Bégin a fait à la Basilique, les ordinations suivantes :

A la tonsure.—Hermyle Barabé, Léandre Ampleman, Louis Blais, Noël-A. Dion, Henri Duchesnay, Ovila Joncas, Alphonse Labbé, Edouard Labrecque, Dollard Lambert, Zoël Lambert, Edgar Larochelle, Edgar Lemay, Lauréat L'Heureux, Gédéon Matte, Camille Morissette, Joseph Touzin, Origène Boulanger, Antoine Boissinotte, Albert Bourque, Pierre Dumont, Amédée Fortin, Jean Lallemand, Nelson Levesque, Eustache Michaud Cyprien Morneau, Arthur Richard, Louis Richard, Edmond Simard, Louis Philippe Fortin, Henri Paquin, Ephrem Veilleux, Edgar Duchesnay, du diocèse de Québec.

Aux ordres mineurs : Alfred Chamberland, Adalbert Lecler, Odilon Gauthier, Léandre Chabot, René Larochelle, Alphonse Beaumont, Alexandre Rochette, Aimé Labrie, Joseph Lehoux, Louis Montembeault, Ernest Martel, Domicile Moreau, Christy Foy, Emile Turgeon, Antoine Levesque, Edmond Dallaire, Léon Bernard, du diocèse de Québec ; Albert Cousineau, des Pères de Ste-Croix ; Jacques McGuigan, du diocèse de Charlottetown ; Francis Butler, du diocèse de Wichita ; Léonidas Cormier, du diocèse de St-Jean, N.-B.

Au sous-diaconat : Philiat Leclerc, Talbot Rousseau, Alphonse Auclair, Henri Falardeau, Florido Gagné, Rosaire Benoit, du diocèse de Québec ; Edmond Plourde et Jean-Marie Roussel, du diocèse de Rimouski ; William-Varnon McDonald, du diocèse de Charlottetown, Stanislas McDonald, du diocèse d'Antigonish.

—Dimanche à la Basilique, Son Eminence le Cardinal Bégin, a élevé au diaconat ceux qui avaient été ordonnés sous-diacres le vendredi précédent.

**A l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang.**—Samedi le 9 septembre, il y a eu une vêturè et une profession religieuse chez les sœurs de

l'Hôtel-Dieu, de Québec. Cette cérémonie a été présidée par M. le chanoine Gagné et le sermon a été donné par M. l'abbé Pagé, aumônier de la Communauté.

Ont revêtu le saint habit : Mlles Alphonsine Grenier, en religion sœur Sainte-Josephine, de St-Dominique de Newport, Gaspé ; Marie Adrienne Cantin, en religion sœur Marie de l'Immaculée Conception, de St-Lambert ; Marie Bertha Dallaire, en religion sœur Saint-Bernardin de Sienne, de Ste-Claire ; Rose-Anna Fournier, en religion sœur Saint-Hilaire, de Sainte-Claire.

Ont prononcé leurs vœux perpétuels : Mlles M.-J. Odile Gosselin, en religion sœur Saint-Jean-Baptiste, de St-Nicolas ; M.-C.-L.-Bernadette Dumais, en religion sœur Saint-Zéphirin, de St-Alexandre, choristes ; Marie Cédulie Desjardins, en religion sœur Saint-Alphonse Rodriguez, de Notre-Dame du Mont-Carmel, auxiliaire.

**Belle fête paroissiale.**—Dimanche, le 10 septembre, la paroisse de Sainte-Foy célébrait le deuxième centenaire de Notre-Dame de Foy au Canada. Cette fête du souvenir a été couronnée d'un beau succès.

La grand'messe solennelle a été chantée par Mgr Amédée Gosselin, du Séminaire, assisté de MM. les abbés Cyrille Gagnon, du Séminaire, et Adélaré Chouinard, vicaire à l'Ancienne Lorette.

Son Eminence le Cardinal assistait au trône, accompagné de MM. les chanoines Lindsay et Arsenault.

Au chœur se trouvaient aussi Mgr François Pelletier, P. A., recteur de l'Université Laval, M. le chanoine Marcoux, supérieur du collège de Lévis, M. le curé Maguire, de Sillery, M. le curé Pamalon, du Cap-Rouge, le R. P. Jean, des Pères du Saint-Sacrement, le R. P. Odoric et le R. P. Marie-Albert des Frères Mineurs.

Au prône, M. le curé Scott dit quelques paroles de bienvenue aux éminents personnages de l'Eglise et de l'Etat qui étaient venus honorer par leur présence la célébration de ce deuxième centenaire.

Le sermon de circonstance a été donné par le R. P. Hudon, S. J., curé de N.-D. du Chemin.

Le soir, la fête s'est clôturée par une procession solennelle avec la statue de Notre-Dame de Foy.

### A TRAVERS LES DIOCÈSES

**Montréal.**—S. G. Mgr Bruchési vient de faire les nominations suivantes : M. l'abbé Clément Robillard, curé de Repentigny ; M. l'abbé Georges Chartier, curé de Ste-Margurite-du-Lac-Masson ; M. l'abbé Cutbert Poirier, aumônier des Frères de la Charité à Saint-Benoit-Labre ;

M. l'abbé François-Xavier Archambeault, professeur au collège de Montréal; M. l'abbé Hervé Robert, professeur au collège de Montréal; M. l'abbé Alphonse Bolduc, professeur au collège de Montréal; M. l'abbé Joseph-Edouard Gauthier, professeur au collège de l'Assomption; M. l'abbé Albert Pineault, professeur au collège de l'Assomption; M. l'abbé Albert Henri, professeur au collège de l'Assomption; M. l'abbé Robert Brouillet, professeur au collège de l'Assomption; M. l'abbé Charles Gareau, professeur au collège de l'Assomption; M. l'abbé Joseph Limoges, professeur au collège de Sainte-Thérèse; M. l'abbé Joseph Bélisle, professeur au collège de Sainte-Thérèse; M. l'abbé Henri Arbour, professeur au collège de Sainte-Thérèse; M. l'abbé Alphonse Vermette, professeur au collège de Sainte-Thérèse; M. l'abbé Philippe Chartrand, professeur au collège de Sainte-Thérèse; M. l'abbé Albert Leduc, professeur au collège de Saint-Jean; M. l'abbé Albert Gravel, professeur au collège de Saint-Jean; M. l'abbé Edouard Lafortune, professeur au collège de Saint-Jean; M. l'abbé Oscar Valiquette, professeur au collège de Saint-Jean; M. l'abbé Thomas Handfield, professeur au collège de Saint-Jean; M. l'abbé Ernest Coutu, professeur à l'École Normale; M. l'abbé Théophile Trudeau, professeur à l'École Normale.

M. l'abbé Joseph Cloutier, curé de Sainte-Rose, en remplacement de M. l'abbé Aubin, qui se retire du saint ministère.; M. l'abbé Auguste Arbour, curé de Saint-Blaise; M. l'abbé Zotique Dubuc, curé de Saint-Valentin; Le révérend Père Alphonse-Donat Richard, c.s.v., curé de Saint-Viateur à Outremont; M. l'abbé Adélard Duplessis, vicaire à Sainte-Etienne;

M. l'abbé Robert Callahan, vicaire à Saint-Wilbrod;

M. l'abbé James-Patrick Killoran, vicaire à Sainte-Agnès;

M. l'abbé Joseph-Arthur-Anatole Lajeunesse, vicaire à Saint-Arsène;

M. l'abbé Gédéon Sanche, vicaire à Saint-Stanislas;

M. l'abbé Joseph Fortin, vicaire au Saint-Rédempteur;

M. l'abbé Abraham Falardeau, vicaire à Saint-Clément;

M. l'abbé Georges Champoux, vicaire à Boucherville;

M. l'abbé Adrien Dubert, vicaire à Sainte-Elisabeth;

M. l'abbé Léo Bélanger, vicaire à Saint-François-Solano;

M. l'abbé Henri Charlebois, vicaire à Chambly.

— M. le chanoine Adam, curé du Sacré-Cœur de Montréal est décédé le 31 août dernier après une courte maladie.

M. le chanoine François-Louis Tancrede Adam est né au Côteau-du-Lac, comté de Soulanges, le 25 juin 1850, du mariage de Louis Adam, notaire, et de Rose-Henriette Bourgeois. Il fit ses études à Rigaud, où il fut ordonné par Mgr Fabre, le 20 juillet 1873. Il débuta dans la carrière sacerdotale par l'enseignement et il fut professeur au collège de Rigaud en 1873-74; puis il entra dans le ministère comme vicaire à Sainte-Cunégonde, où il demeura de 1874 à 1875; il passa ensuite à la paroisse du Sacré-Cœur, où il fut vicaire, de 1875 à 1877. En 1877 il s'en allait

aux Etats-Unis et devint curé de Notre-Dame de Whitehall, dans l'Etat de New-York, jusqu'en 1883. Il revint à Montréal et fut nommé curé à Hochelaga. Durant son ministère dans cette paroisse, de 1883 à 1892, il bâtit une école de garçons en 1885, et une église en pierre. En 1888 il fondait la paroisse du Saint-Nom de Jésus.

En 1892, succédant à l'abbé Arsène Dubuc, il fut appelé à la cure du Sacré-Cœur. Ses œuvres y disent qu'elle activité il y a déployée au cours d'un apostolat de vingt-quatre années. La paroisse du Sacré-Cœur est une des plus populeuses et des mieux organisées de Montréal. Elle compte environ 15,000 âmes.

En 1900, M. l'abbé Adam était nommé chanoine honoraire et, en 1901, vicaire forain.

Il était le frère du Rev. P. Ignace Adam, S. J.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'église du Sacré-Cœur au milieu d'un immense concours de peuple. Elles ont été présidées par S. G. Mgr Bruchési, assisté de Mgr Dubuc, de Mgr Lepailleur et de M. le chanoine Décarie. On remarquait aussi au chœur, S. G. Mgr G. Gauthier, évêque auxiliaire, le R. P. Dom Pacôme, abbé, Mgr Dugas, V. G., de Joliette, et MM. les curés de la plupart des paroisses de la ville et du district de Montréal.

A la fin du service S. G. Mgr Bruchési a prononcé l'oraison funèbre.

—M. l'abbé Jos. Herménégilde Cousineau, curé de St-Eustache, frère de M. le chanoine Cousineau, a été nommé curé du Sacré-Cœur en remplacement de feu M. le chanoine Adam.

M. le chanoine Laurent-Arthur Jasmin ayant donné sa démission comme supérieur du collège de Sainte-Thérèse, le conseil de cette maison a nommé pour le remplacer M. l'abbé Conrad Chaumont ; M. Jasmin devient vice-supérieur et reste curé de la paroisse.

M. l'abbé Léonidas Desjardins, secrétaire de l'Université Laval, à la demande de la Corporation du séminaire a accepté la charge de directeur des élèves.

**Ottawa.** — La Commission scolaire légitime a pu ouvrir les écoles bilingues. Mais pour les fermer et jeter une fois de plus les enfants dans la rue, parce qu'on ne veut pas se soumettre à l'odieux règlement XVII, la commission gouvernementale qui détient l'argent des contribuables annonce qu'elle ne fournira pas de charbon pour le chauffage de ces écoles.

—Le R. P. Dubois, préfet des études au juniorat est nommé supérieur au juniorat en remplacement de R. P. Bouvrette, malade.

Le R. P. Leclerc remplacera le R. P. Dubois comme préfet des études.

Le R. P. Zénon Bernier, de Ville-Marie, remplace le R. P. Guertin, comme supérieur de la communauté de Hull et comme curé de Notre-Dame.

Les RR. PP. Guertin et Paquet de Hull, entrent comme professeurs à l'Université d'Ottawa.

**Rimouski.**— Le quinze août avait lieu dans la chapelle des Sœurs du Saint-Rosaire de Rimouski, une cérémonie de vêtue et de profession religieuse, présidé par Mgr F.-X. Ross. Il était assisté de Messieurs les abbés Alphonse Pelletier, professeur au Séminaire de Rimouski, et J. E. Desbiens, assistant procureur à l'Evêché.

Ont revêtu le Saint-Habit : les Sœurs Marie de Saint-Nathanaël, de St-Anaclet ; Marie-Estelle, de Saint-Bonaventure ; Marie de Saint-Jean l'Evangeliste, de St-Benoit-Labre d'Amqui ; Marie de Saint-Ulric, de Chandler ; Marie de Saint-Edmond, de Lac-au-Saumon ; Marie de Saint-Médard, de Sainte-Flavie ; Marie de Saint-Martial, de Saint-Anaclet ; Marie de Sainte-Geneviève, de Maria ; Marie de Sainte-Octavie, de Lac-au-Saumon ; Marie de la Délivrance, de Sayabec.

Ont émis les vœux temporaires ; les Sœurs Marie de Saint-Théophile, de Saint-Clément ; Marie de Saint-Napoléon, de Saint-Arsène ; Marie de Saint-Cyprien, de St-Alexis.

Ont émis les vœux perpétuels ; les Sœurs Marie Jeanne d'Arc, de Sainte-Anne de Beaupré ; Marie de Saint-Eloi, de Mont-Joli ; Marie Auxiliatrice, de Sainte-Cécile du Bic ; Marie de Saint-Jacques, de Saint-Anaclet ; Marie de Saint-Hubert, de Saint-Anaclet ; Marie de Sainte-Judith, de Sainte-Arsène ; Marie de Sainte-Justine, de Rivière Bourdages ; Marie de Sainte-Aurélié, de Trois-Pistoles ; Marie de Sainte-Euphémie, de Saint-Norbert du Cap-Chat ; Marie de Sainte-Flore, de Saint-Anaclet.

Le sermon de circonstance fut prononcé par le R. P. Léonard, O. M. C.

Assistaient au chœur, Mgr. Bolduc P.D. et M. le chan. Normandin, aumônier de la communauté.

**Chicoutimi.**— S. G. Mgr Labrecque a conféré les ordres suivants à la cathédrale :

Le 27 août, le *sous-diaconat* : MM. les abbés Emile Tremblay, Ulric Bouchard, Joseph Levesque, Oscar Fortin, Jos. Racine et F. X. Cimon.

Mercredi, le 30 août, *la tonsure*, à MM. les abbés Rosario Angers, Omer Carrier, Maurice Constantin, Joseph Fortin, Geo. Fortin, Albert Tremblay, Alphonse Tremblay, Charles Michaud.

Dimanche matin, le 3 septembre, les *Ordres Mineurs* à MM. les abbés Eug. Tremblay, Sylvio Kérouac, Jos. Lalancette, Jos. Audet, Antoine Provancher, Jos. Bouchard, Ambroise Tremblay, Méric Bouchard et Victor Tremblay.

— Par décision de S. G. Mgr l'évêque de Chicoutimi ont été nommés :

M. l'abbé J. Adélarde Tremblay, aumônier des Servantes du T. S. Sacrement, à Chicoutimi ; M. l'abbé J. B. Boivin, curé à la Pointe au Pic M. l'abbé Eug. Grenon, vicaire à St-Prime ; M. l'abbé Ludger Gauthier, jnr, vicaire à Félicien ; M. l'abbé Jérémie Gagnon, vicaire à La Malbaie ; M. l'abbé Elz. Bergeron, vicaire à La Malbaie ; M. l'abbé Louis Mathieu, vicaire à St-Alphonse ; MM. les abbés Onésime Larouche, Luc Morin, Joseph Thibault et Arthur Levesque professeurs au Séminaire de Chicoutimi.

Le 30 juillet dernier, à l'Hôtel-Dieu, St-Valier, Chicoutimi, sept postulantes revêtaient l'habit religieux: Sr Ste-Emilien, de St-Ulric, Matane; Sr Ste-Hélène, de la Malbaie; Sr St-Ambroise, de St-Prime; Sr St-Charles Borromée et Sr St-Joseph, de St-Jérôme, Sr St-Camille de Lellis, de Chicoutimi ; Sr Ste-Philomène, de St-Joseph-d'Alma.

Mgr E. Lapointe, V. G., Supérieur du Séminaire de Chicoutimi présida la cérémonie à laquelle étaient présents : MM. les abbés Georges Cimon, chapelain de l'Hôtel-Dieu, Louis Boily, curé de St-Jérôme, Jos. Gauthier et Victor Tremblay.

Le 4 septembre, encore à l'Hôtel-Dieu St-Vallier de Chicoutimi, prononçaient leurs vœux perpétuels :

Sr Ste-Angèle Mérici, de St-Prime, Sr St-François d'Assise, Sr St-Dominique, Sr Ste-Delphine, de Chicoutimi.

La cérémonie fut présidée par Sa Grandeur Mgr M.-T. Labrecque, évêque de Chicoutimi, assisté des MM. les abbés Geo. Cimon, chapelain et J. Coulombe, du Séminaire.

Étaient présents, au chœur, les MM. les abbés Jos. Gauthier et Almas Larouche, curé de la Cathédrale, qui fit le sermon de circonstance.

### LES LIVRES

*Les nations de la guerre.* — (Collection L.-G. Redmond Howard). 2 — *La Belgique et les Belges.* Traduit et adapté de l'anglais par Christian de l'Isle. Paris P. Lethielleux, 10 rue Cassette). Vol. in-12. Prix : 1 franc.

Dans cette série d'études la Belgique méritait une place d'honneur, et l'éditeur de la collection n'a point manqué de réserver à un auteur des plus compétents le volume consacré à l'héroïque nation. Sans sortir des limites de la plus stricte impartialité, l'auteur, on le sent, apporte à son œuvre un soin particulier. L'idéal du Belge n'est pas de faire de son pays la plus vaste et la plus grande des nations : il s'efforce à le rendre le plus libre de tous ; voilà pourquoi son histoire, au moment même où son existence est en jeu, présente un intérêt si attachant. Il n'y a peut-être pas de pays où la vitalité intérieure ait été plus intense ; et il est aussi vrai que légitime de dire, avec l'auteur : " Toute la vie de ce peuple est concentrée dans sa politique et ses convictions religieuses, en d'autres termes dans our de Dieu et de l'Humanité. "

---

## BULLETIN SOCIAL

---

### DOCTRINE

#### PLACE A L'EGLISE

A l'occasion de la Fête du Travail, Monsieur le chanoine Jos. Hallé, de Québec, a prononcé aux Trois-Rivières un magnifique sermon où il a établi que l'intervention de l'Eglise Catholique est absolument indispensable au règlement complet de la question ouvrière. Et comme preuve de cet avancé, le prédicateur a mis de l'avant les considérations suivantes :

1o.— Les questions ouvrières, au dire de Léon XIII et de Pie X, sont, avant tout, une question de morale et de religion, et l'Eglise seule possède la vérité sur la nécessité des différentes classes dans la société, sur les conditions des patrons et des ouvriers, sur le travail, la souffrance, les rapports amicaux qui doivent exister entre les différentes classes, sur les devoirs de justice et de charité des patrons et sur les multiples devoirs des ouvriers.

2o.— L'Eglise seule possède les sacrements et les sources de grâces pour faire disparaître le péché, pour apaiser les passions qui sont les causes des conflits et pour donner la force de supporter le travail et les autres souffrances que la justice et la charité des patrons ne pourront jamais faire disparaître.

3o.— L'Eglise seule possède les associations basées sur la vérité, la justice et la grâce, gouvernées par un représentant de l'Eglise qui a autorité véritable pour les maintenir dans la véritable voie.

4o.— L'Eglise seule aime véritablement et d'une manière désintéressée les intérêts spirituels et même temporels du peuple.

## FAITS ET ŒUVRES

L'INTERNATIONALE EN FRAIS DE PROPAGANDE

Le journal-programme de la Fête du Travail contenait, cette année — et cela à la grande surprise de tout le monde — une réclame tapageuse en faveur des unions ouvrières internationales.

On y lisait, par exemple, une annonce de l'*Union Internationale des Cigariers d'Amérique* invitant " les unionistes " et le " public en général " à " exiger des cigares portant l'étiquette bleue de l'*Union*, qui serait, à en croire l'inévitable Walsh, son secrétaire, " le symbole du travail libre et honnête " ; il s'y trouvait, aussi, un exposé des prétendus avantages offerts à qui les veut par la *Fraternité unie des Charpentiers-Menusiers d'Amérique* et on y avait inséré, pour couronner le tout, deux articles mal écrits, l'un en anglais par monsieur M. Walsh, président du *Conseil fédéré des Métiers et du Travail de Québec et de Lévis*, et l'autre en français (si l'on peut dire) par un anonyme venimeux qui appartient au local 302 de l'*Union typographique Internationale*.

Par-ci, par-là, s'étalait, sans rime ni raison, l'étiquette du local québécois de l'*Union typographique*.

Or, cet envahissement a semblé d'autant plus étrange que les Internationaux ne sont qu'une poignée à Québec. Nos ouvriers appartiennent presque tous à des unions nationales qui deviennent, avec le temps, de plus en plus acceptables. Ils pourraient et ils devraient — nous nous permettons de le leur dire — célébrer la Fête du Travail tout seuls en laissant de côté les organisations internationales, qui sont ennemies des leurs et qui, du reste, professent des doctrines subversives dont les unions québécoises se gardent du mieux qu'elles peuvent.

Nous avons tout lieu de croire, d'ailleurs, que c'en est bien fini de cette alliance hybride qui avait coutume de réunir, pour la Fête du Travail, tous les ouvriers de Québec, sans égard à l'organisation dont ils se réclamaient.

Cette année, les Internationaux ont tellement pris de galon et dépassé la mesure que le Conseil Central National du Travail du District de Québec s'est vu dans l'obligation de les rappeler aux sentiments des convenances et qu'il a cru devoir dégager sa

responsabilité en ce qui concerne la publication de l'article inqualifiable rédigé par l'anonyme du 302.

Le Conseil Central a profité de l'occasion pour faire remarquer à l'Union typographique Internationale que l'impression — qui est son œuvre — du programme de la Fête du Travail est simplement une horreur typographique.

L'étiquette de l'Union a beau être là et l'auteur de l'article venimeux a beau écrire que cette étiquette est "le symbole d'un travail compétent", ceux qui ont des yeux pour voir répèteront, après le Conseil Central, que le travail des ouvriers du 302 est une horreur typographique.

Et voilà comme quoi il est encore mieux de faire à son ours un brin de toilette que de le vanter à grand renfort d'affirmations mensongères.

Nous espérons que les ouvriers des unions nationales de Québec se souviendront longtemps que, en 1916, les Internationaux confisquèrent à leur profit, presque tout l'espace réservé à la rédaction des articles dans le journal-programme de la Fête du Travail ; ils n'oublieront pas, non plus, du moins nous le souhaitons, que ces gens-là ont la haine tenace, la bile abondante, l'insulte facile et qu'ils n'ont de respect pour rien ni personne ; ils resteront convaincus, enfin — et ce ne sera pas malaisé — que c'est dans les habitudes de l'Internationale d'abuser de la tolérance qu'on lui accorde et de l'hospitalité qu'on lui fournit.

AUBERT DU LAC

LA MAISON DU COMITE REGIONAL QUEBECOIS DE L'A. C. J. C.

Vendredi de la semaine dernière, le Comité régional québécois de l'A. C. J. C. inaugurait, au numéro 25, rue d'Aiguillon, l'immeuble dont il est devenu, depuis quelques mois, l'heureux propriétaire.

Voici comment l'"Action Catholique" parlait, le lendemain, de cette inauguration:

"Nos amis n'ont pas voulu qu'elle eût lieu d'une façon absolument séculière, eux dont l'Association est et veut demeurer essentiellement catholique. Aussi, Sa Grandeur Mgr Roy, aumônier de l'Union régionale, avait-il été prié de bénir solennelle-

ment ce que l'on appelle déjà tout court " la maison de l'A. C. J. C." La cérémonie se déroula devant un bon nombre de membres et de distingués visiteurs : M. l'abbé Fortin, assistant-aumônier de l'U. R., M. le chanoine Beaulieu, MM. les abbés Gauthier, de l'Ecole Apostolique, Groleau et Mathieu, vicaires à Saint-Roch — M. l'abbé Mathieu est aussi aumônier du cercle Charest — l'honorable sénateur Landry, M. le commandeur Cyrille Tessier, N.P., M. le chevalier Adjutor Rivard, avocat, M. Amédée Denault, chef du Secrétariat de l'Action Sociale Catholique, M. Tremblay, de Montmagny.

Dans un beau discours, M. le notaire Oscar Hamel, président du Comité régional, expliqua le pourquoi d'une maison comme celle de la rue d'Aiguillon.

Faisant allusion aux articles parus dans la " Voix de la jeunesse catholique ", il dit quels développements a pris l'A.C.J.C. dans notre région, développements qui appelaient l'initiative dont on a vu, hier, le beau couronnement.

Une occasion providentielle s'est présentée à nous, a-t-il déclaré : nous l'avons saisie. Et voilà comment la maison bénite aujourd'hui par S. G. Mgr Roy est appelée à devenir d'abord un centre d'action, un foyer d'œuvres. Deux salles, parfaitement aménagées recevront les travailleurs du Comité et de l'Union régionale. Tout le travail sera conçu et élaboré à " notre immeuble." Et cet immeuble sera aussi notre maison de famille depuis longtemps rêvée. Des liens plus étroits se renoueront ici entre la jeunesse de l'A.C.J.C. et celle qui n'en est pas encore.

Cet " immeuble réparé " est de plus l'ouvrage de nos mains. Une trentaine de membres y sont venus travailler régulièrement, avec une gaieté et un entrain magnifiques.

Et la bénédiction donnée par Sa Grandeur fera s'épanouir de si beaux germes d'espérances pour le plus grand bien de notre œuvre, de nos membres, et pour la consolation des amis distingués qui sont venus aujourd'hui encore nous témoigner leur cordial encouragement.

Les membres et leurs hôtes ont fait la visite de l'immeuble du C.R., de la cave au toit. Tous ont été des mieux impressionnés par la tenue irréprochable de toutes les pièces et l'aspect riant qu'on s'est plu à leur donner."

# LES PRÉVOYANTS DU CANADA

ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 30  
juin 1916 - - - - - \$871,994.60

## L'ANNÉE DU MILLION

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 juin 1916.

| ANNÉES        | SECTIONS | SOCIÉTAIRES<br>(Actifs) | PENSIONS | ACTIF        |
|---------------|----------|-------------------------|----------|--------------|
| (31 déc) 1909 | 45       | 1,880                   | 5,205    | \$ 16,461.94 |
| 1911          | 224      | 14,228                  | 30,910   | 170,670.80   |
| 1912          | 349      | 24,492                  | 47,957   | 423,745.31   |
| 1915          | 455      | 32,155                  | 61,468   | 772,698.99   |
| 30 juin 1916  | 483      | 33,536                  | 63,943   | 871,994.60   |

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**

Gérant-Général.

Bureau Chef : Edifice "Dominion" 126, St-Pierre, Québec,

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";  
X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : Stanislas Côté, 124, Ave. Loekwell.

# LA BANQUE NATIONALE

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capital autorisé : Cinq millions de piastres

Capital payé : Deux millions de piastres

Réserves : Un million neuf cent cinquante-quatre mille piastres



Ces **COFFRETS D'ÉPARGNES** sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt **D'UN DOLLAR**; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce **NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE**.

## RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en **VINGT ET UN ANS**, la jolie somme de \$1751.91, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargnes :

| Ans | \$5.00               | \$10.00  | \$15.00  | \$20.00  | \$25.00   | \$30.00   |
|-----|----------------------|----------|----------|----------|-----------|-----------|
|     | - PAR MOIS - - - - - |          |          |          |           |           |
| 1   | \$ 60.05             | \$121.02 | \$181.91 | \$242.81 | \$ 304.87 | \$ 365.88 |
| 2   | 123.73               | 247.51   | 371.51   | 495.17   | 618.93    | 742.70    |
| 3   | 188.41               | 376.89   | 555.25   | 734.08   | 912.49    | 1180.97   |
| 4   | 253.05               | 510.19   | 765.48   | 1020.78  | 1275.33   | 1580.97   |
| 5   | 328.73               | 647.53   | 971.55   | 1295.48  | 1610.25   | 1942.06   |
| 6   | 394.44               | 789.00   | 1188.80  | 1578.53  | 1975.05   | 2367.61   |
| 7   | 467.30               | 934.76   | 1402.49  | 1870.13  | 2387.55   | 2804.99   |
| 8   | 542.37               | 1084.92  | 1627.79  | 2170.59  | 2713.06   | 3265.59   |
| 9   | 619.70               | 1239.61  | 1859.89  | 2480.07  | 3099.94   | 3719.80   |
| 10  | 699.38               | 1398.98  | 2099.01  | 2798.94  | 3498.49   | 4198.06   |
| 11  | 781.47               | 1563.17  | 2345.38  | 3127.43  | 3909.09   | 4690.77   |
| 12  | 866.04               | 1732.33  | 2590.19  | 3465.84  | 4322.12   | 5198.37   |
| 13  | 953.17               | 1906.60  | 2860.66  | 3814.48  | 4767.92   | 5721.31   |
| 14  | 1042.93              | 2086.18  | 3180.08  | 4173.67  | 5216.88   | 6260.06   |
| 15  | 1135.38              | 2271.09  | 3407.55  | 4543.71  | 5670.41   | 6815.10   |
| 16  | 1230.64              | 2461.64  | 3608.46  | 4924.93  | 6156.93   | 7386.91   |
| 17  | 1328.78              | 2657.95  | 3888.01  | 5317.67  | 6646.85   | 7976.00   |
| 18  | 1429.87              | 2860.19  | 4201.46  | 5722.29  | 7152.60   | 8582.91   |
| 19  | 1534.03              | 3068.55  | 4604.08  | 6130.15  | 7678.65   | 9205.15   |
| 20  | 1641.35              | 3283.21  | 4926.18  | 6566.61  | 8210.46   | 9852.29   |
| 21  | 1751.91              | 3504.35  | 5257.95  | 7011.08  | 8763.46   | 10515.90  |

## MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

|                        |    |      |
|------------------------|----|------|
| \$ 5.00 ou moins.....  | 3  | seus |
| de 5.00 à \$10.00..... | 6  | "    |
| de 10.00 à 20.00.....  | 10 | "    |
| de 20.00 à 50.00.....  | 15 | "    |

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, le même que celui des Postes et des Messageries (Express); il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

# COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

LA MAISON  
**O. LACROIX**

19, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC,

Sollicite particulièrement le patronage de Messieurs les  
membres du clergé, des communautés religieuses  
et des maisons d'éducation.

TOUJOURS EN MAGASIN :

VIN DE MESSE ITALIEN MARSALA

HUILE D'OLIVE PURE

EPICERIES

PROVISIONS

LÉGUMES

BISCUITS

CONSERVES DE FRUITS

FRUITSSECS

AU PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ

FONDÉE AU CANADA EN 1885

## F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques.

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenterie et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

## VIN DE MESSE

### " VATICAN "

Certificats d'authenticité et de pureté  
approuvés par S. G. Mgr l'archevêque  
de Montréal. . . . .

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

LAPORTE, MARTIN, Limitée

584, Rue St-Paul Ouest MONTREAL.

## EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LOBGONS  
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

## CATALOGUES DE BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES

Nous mettons gratuitement à la disposition de Messieurs les curés qui en feront la demande sept listes de livres choisis pour bibliothèques paroissiales. Cette série imprimée et prête pour distribution comprend deux listes de cent volumes, une de deux cents, une de trois cents, une de quatre cents, une de cinq cents et une de huit cents volumes.

Nous avons aussi des listes manuscrites de 1000, 1300 et 1600 volumes; nous prêterons ces listes manuscrites, à condition qu'on nous les renvoie immédiatement après examen.

Ces listes sont des extraits du Catalogue préparé spécialement par la Commission des Bibliothèques paroissiales de l'Action Sociale Catholique.

**LA LIBRAIRIE GARNEAU**  
**47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.**

**LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS**  
**LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS**  
**GROS ET DÉTAIL**  
**177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.**

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.  
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.  
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande.

# ATELIERS DE VITRAUX ARTISTIQUES



POUR EGLISES ET  
RESIDENCES



TRAVAIL DU  
MEILLEUR GOUT



*Sur demande l'on sou-  
met aux intéressés  
dessins et prix.*



**B. LEONARD**  
53, rue St-Jean  
QUÉBEC.

# J. H. GIGNAC, LIMITÉE

MARCHANDS DE BOIS ET MANUFACTURIERS

Bureau : 142, rue de l'Église      Téléphone 5502      QUÉBEC.

**BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES.** — Épinette, Pin blanc, Bois jaune, Bois blanc, Pitehpin, B. C. Fir, Chêne rouge, Chêne blanc, Frêne, Orme, Merisier, Érable, Cerisier, Noyer noir, Noyer Tendre, Acajou, Bois rouge, etc.,  
Portes, Châssis, Persiennes, Jalousies, Comptoirs, Divisions, Bancs d'églises, Bancs d'écoles, Valises, Sacs de voyage, Suit-Cases, etc.

MOULURES ET MERISIER A PLANCHER.

## PICARD & DUQUET

ENR

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC .

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

E.-M. TALBOT

TELEPHONE 2421

J.-A.-T. DIONNE

A. A. P. Q., F. R. A. J. C.

A. A. P. Q., A. R. A. J. C.

## TALBOT & DIONNE

ARCHITECTES

14, rue St-Joseph, - - - QUEBEC.

ACHETEZ

— VOS —

# FOURRURES

— A LA —

MAISON DE CONFIANCE

**HOLT, RENFREW & Co., Limited**

RUE BUADE,

— → → → —  
QUEBEC.

# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES  
Fondée en 1848

**BUREAU PRINCIPAL**  
**Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.**

## SUCCURSALES A QUEBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.

ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.

ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.

BASSE-VILLE, No 53 rue St-Pierre.

LIMOILLOU, Boulevard St-Charles.

## SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).

RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

**SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,**  
**les succursales suivantes : ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-**  
**BAPTISTE, LIMOILLOU et LEVIS RUE EDEN.**

## BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

## COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débentures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles